

■ **Gravisa S.A.**, à Neuchâtel, CH-645-1004445-9, réalisation de revêtements de chaussées, etc. (FOSC du 10.07.2003, p. 8). La procuration de Favre James Olivier est radiée. Procuration collective à deux, sauf avec un fondé de procuration, de Cuenoud Jean-Louis, de Cully, à Vuisternens-devant-Romont. Maranzana Marc est maintenant domicilié à Evian-les-Bains, et Taruffi Rémy à Epalinges.

Journal no 3051 du 06.10.2005  
(03056484 / CH-645.1.004.445-9)